

**Termes de Référence pour une ASSISTANCE TECHNIQUE POUR  
L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE FORMATION ET DE CONSULTATION  
VERS LA RÉDUCTION DES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE À TANGER,  
MAROC.**

**Date: Juin 2025**

# 1. Contexte

Cette activité fait partie d'une initiative plus large, **Marine Litter Med Plus**, porté par UNEP/MAP et avec MedWaves comme agence de mise en place. Ce projet soutient la mise en œuvre du Plan régional actualisé de gestion des déchets marins en Méditerranée aux niveaux national, sous-régional et régional. Il est mis en œuvre par le Secrétariat de la Convention de Barcelone du PNUE/PAM et les composantes du PAM, dont MedWaves, le Centre d'activités régionales du PNUE/PAM pour la consommation et la production durables, chargé de la prévention de la pollution plastique et plus particulièrement en relation au secteur des hôtels, restaurants et cafés (HORECA).

Dans une phase précédente, un guide a été élaboré pour le secteur afin de le sensibiliser à la problématique des plastiques à usage unique, ainsi que les accompagner pour trouver les solutions mieux adaptées pour les réduire et trouver des alternatives adéquates.

Ce guide pourrait être mise en place dans un contexte géographique spécifique pour entamer une démarche collective de réduction par le secteur HORECA, en s'inspirant de l'approche « Zone à faible plastique » mise en place dans d'autres pays. Il s'agit d'une approche volontaire par laquelle les entreprises du secteur s'engagent à mettre en place des mesures de réduction de plastique à usage unique. Ceci est communiqué aux clients pour montrer leur engagement, ainsi que pour faire comprendre les changements introduits. Il ne s'agit pas d'un système de certification mais cette option pourrait être considérée. Par ailleurs, d'autres initiatives semblables au Maroc pourraient être mises en valeur et diffusées.

Tanger, ville méditerranéenne à forte vocation touristique, peut bénéficier de ce type d'approche, d'autant plus que la ville fait partie du réseau Plastic Smart Cities. Dans un premier temps, il s'avère nécessaire de sensibiliser les acteurs du secteur HORECA et les engager dans un processus de réduction des plastiques à usage unique, tout en prenant compte de leurs besoins et atouts. C'est pour cela qu'un atelier de sensibilisation, renforcement de capacités et consultation est proposé comme activité principale.

Dans le cadre des actions de MedWaves, une étape ultérieure de réalisation sur le terrain est possible. Pour cela, le résultat de l'activité quant à besoins et atouts des acteurs informera les activités à venir. Si une démarche conjointe est privilégiée, les activités ultérieures peuvent porter sur l'accompagnement des entreprises dans une démarche de réduction de plastiques à usage unique, ainsi qu'un système de reconnaissance et labellisation. Ceci est important du point de vue de la compétitivité des entreprises du secteur du tourisme.

## 2. Objectif de l'activité

- Sensibiliser les acteurs du secteur HORECA à la problématique des plastiques à usage unique.
- Renforcer les capacités du secteur pour mettre en place des stratégies de réduction et substitution des plastiques à usage unique.
- Réfléchir à la possibilité d'entamer une démarche collective et de collaboration au niveau de Tanger, ainsi qu'un système de reconnaissance, labellisation ou certification.

### 3. Activités et missions

La prestation technique est déclinée en plusieurs étapes :

*a. Identification des acteurs publics et privés du secteur HORECA*

Dans un premier moment, les acteurs bénéficiaires de l'atelier devront être identifiés et groupés par catégories, en indiquant les raisons pour lesquels ils devraient bénéficier de l'atelier. Par exemple, les catégories peuvent comprendre :

1. Institutions nationales et ses antennes régionales :
  - a. Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable.
  - b. Ministère de l'Intérieur
  - c. Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire
  - d. Fondation Mohammed VI pour l'Environnement
  - e. Maroc PME
2. Autorités et établissements publics locales
  - a. Municipalité de Tanger
  - b. Centre Régional d'Investissement de Tanger, Tétouan et Al-Hoceima
3. Associations professionnelles
  - a. Association De L'Industrie Hôtelière De Tanger (A.I.H. Tanger)
  - b. Chambre de Commerce d'Industrie et de Service TANGER – TETOUEN – AI HOCEIMA
  - c. Association Centre des Jeunes Professionnels (CJP)
  - d. Association Méditerranéenne pour le Développement et la Formation (AMDEF)
4. Fournisseurs de produits et emballages au secteur HORECA
5. Associations environnementales
  - a. AESVT
6. Institutions de recherche

Livrable : Acteurs publics et privés concernés par une démarche de réduction des plastiques à usage unique dans le secteur HORECA à Tanger.

*b. Proposition d'un atelier de sensibilisation, renforcement des capacités et consultation pour les acteurs du secteur HORECA*

Le prestataire devra faire une proposition d'atelier d'une demi-journée à Tanger, pour environ 40 personnes identifiées préalablement. L'atelier suivra les objectifs de cette mission, à savoir :

- Sensibiliser les acteurs à la menace environnementale et de compétitivité touristique des plastiques à usage unique dans le secteur HORECA.
- Inspirer les acteurs du secteur HORECA de Tanger en détaillant des initiatives semblables dans d'autres contextes spécifiques, ainsi que les outils disponibles pour accompagner le secteur HORECA.

- Entamer un dialogue avec le secteur pour définir un cadre d'activité conjointe, un partenariat avec d'autres acteurs privés et publiques, y compris un possible système de reconnaissance/certification.

Le prestataire devra proposer une liste d'invitations à accorder avec le Département de Développement Durable (DDD), qui donnera un soutien pour les inviter.

Livrable : Note méthodologique de l'atelier

#### *c. Réalisation de l'atelier*

Le prestataire aura la charge de l'organisation logistique de l'événement (sauf le coût de transport et hébergement des participants venant hors Tanger), y compris la location d'une salle (si nécessaire), l'équipement, la pause-café et le déjeuner. Le prestataire devra également assurer l'animation de l'atelier. Le prestataire devra se coordonner avec la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Tanger-Tétouan-Alhoceima.

La discussion lors de l'atelier devra aboutir à une vision commune d'approche pour la réduction des plastiques à usage unique, en identifiant les besoins des acteurs et les rôles qu'ils pourront avoir dans la mise en œuvre.

Livrable : Rapport de l'atelier

#### *d. Identification des initiatives au Maroc et ailleurs concernant la réduction des plastiques à usage unique dans le secteur HORECA*

Suite à un premier retour des participants à l'atelier, le prestataire devra analyser les pratiques quant à l'utilisation des plastiques à usage unique, ainsi que des pratiques alternatives, dans le secteur HORECA, que ce soit au niveau d'entreprise ou bien dans un cadre collectif plus large. Dans ce sens, les actions menés par des programmes tels que la stratégie LISP de la Banque Mondiale à Agadir, devront être analysées. Les associations du secteur HORECA à Tanger devront être consultés à ce propos, ainsi que leur vision concernant une démarche collective de réduction de plastiques à usage unique, et un possible système de reconnaissance/certification. D'autres acteurs ayant le potentiel de participer à une telle démarche (p.ex. municipalité de Tanger, FM6, associations locales) devraient être interviewés pour connaître leur intérêt dans une telle initiative.

En parallèle, le prestataire devra identifier, avec le soutien de MedWaves, des initiatives et des outils dans d'autres pays qui pourraient inspirer la démarche au Maroc.

Livrable : Analyse des initiatives au Maroc et ailleurs concernant la réduction des plastiques à usage unique dans le secteur HORECA, y compris le compte rendu d'au moins 4 entretiens.

#### *e. Rapport de restitution*

Les résultats des tâches précédents devront être résumés dans un rapport d'activité qui sera publié et diffusé par MedWaves. Ce rapport devra mettre l'accent sur les prochaines étapes à la suite de la vision des acteurs concernés. Si une approche collective est privilégié, une démarche détaillé devra être proposé, y compris le rôle des acteurs concernés et un chronogramme à l'horizon 2027.

Livrable : Rapport de restitution

## Livrables et calendrier

Livrable	Date limite
<b>Acteurs publics et privés concernés par une démarche de réduction des plastiques à usage unique dans le secteur HORECA à Tanger.</b>	5/9/2025
<b>Note méthodologique de l'atelier</b>	15/9/2025
<b>Rapport de l'atelier</b>	1 semaine après l'atelier (prévu fin septembre)
<b>Analyse des initiatives au Maroc et ailleurs concernant la réduction des plastiques à usage unique dans le secteur HORECA, y compris le compte rendu d'au moins 4 entretiens</b>	15/11/25
<b>Rapport de restitution</b>	15/12/25

## 4. Critères d'éligibilité et de sélection

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être un consultant individuel, une entreprise ou une association. Être en mesure d'agir en tant que « prestataire de services » et en conformité avec le contexte fiscal national, et posséder un compte bancaire dont le titulaire doit être le même que le candidat.
- Expérience avérée des projets sur le développement durable, notamment ceux axés sur la prévention des déchets marins dans le sud de la Méditerranée.
- Connaissance des processus du PNUE/PAM et des cadres politiques associés.
- Capacité à élaborer des propositions d'action adaptées aux besoins techniques et financiers du MAROC
- Solides compétences analytiques et expérience dans la production de rapports clairs et complets.

## 5. Comment postuler et critères d'évaluation

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- 1) Proposition technique (maximum 2 pages, suivant le modèle en annexe) : La méthodologie doit détailler la description des activités ci-avant en fournissant des informations complémentaires pour la mise en œuvre. Elle doit également identifier les informations, les expériences et les documents susceptibles d'être utilisés.
- 2) Profil et références du projet (maximum 2 pages) : Le(s) consultant(s) doit(vent) fournir une brève description du/des candidat(s), accompagnée(s) de son CV en annexe, ainsi que les références du projet sur le sujet.

3) Offre financière : Le(s) consultant(s) doit(vent) indiquer les coûts financiers de l'activité par activité et ligne budgétaire (voir formulaire en annexe). L'affectation du personnel doit être exprimée en jours (1 jour = 8 heures de travail). Tous les montants doivent être exprimés en euros.

4) Formulaire bancaire rempli, signé et tamponné par la banque (voir formulaire en annexe).

Les offres doivent être envoyées à [cvillalba@gencat.cat](mailto:cvillalba@gencat.cat) avec pour objet « Atelier HORECA à Tanger » avant le 11/07/2025, minuit (CET).

**Important :**

- L'en-tête des offres techniques et financières doit clairement indiquer les coordonnées du candidat (nom, adresse, pays, téléphone, adresse e-mail et numéro d'identification fiscale ou autre numéro officiel) et celles du contractant : « MedWaves – Agència de Residus de Catalunya / Address : Passeig de la Zona Franca, 107 08038 Barcelone, Espagne / NIF : Q-5856373-E ».
- Le montant maximal de cette prestation est de 12.538 euros (+ TVA).

Tous les candidats seront informés de la réception des offres.

Les offres seront évaluées selon les critères et notes suivants :

Points	Criteria
Maximum 50 points	Qualité de l'offre technique pour atteindre les objectifs du projet
Maximum 20 points	Offre financière
Maximum 30 points	Profil et qualifications du projet

Le recruteur peut contacter les candidats pour organiser un entretien afin de faciliter l'évaluation.

Pour toute question concernant ces termes de référence, veuillez contacter [cvillalba@gencat.cat](mailto:cvillalba@gencat.cat)

## 6. Sélection et paiements

Le candidat retenu sera informé par courriel de la sélection de l'offre. Dès lors, les travaux pourront débuter conformément au calendrier.

Deux paiements seront effectués suite à la soumission du livrable *Acteurs publiques et privés concernés par une démarche de réduction des plastiques à usage unique dans le secteur HORECA à Tanger* (prévu en début de septembre) et la soumission du livrable *Rapport de restitution*. Le montant de chaque facture sera de 50% de l'offre approuvée.

Les paiements seront effectués dans un délai de 60 jours après réception et validation de la facture. Le donneur d'ordre n'est pas responsable des frais bancaires éventuellement appliqués par la banque du/des consultant(s), ni des fluctuations de change.

## Annex: Offer template and bank form

**From:**

**Name: XXXXXX**

**Address: XXXXXXXXXXXXX**

**Country: XXXXXXXXXXX**

**Phone:**

**VAT n° or Tax ID: xxxxxx**

**To:**

**MedWaves**

**Agència de Residus de Catalunya**

**Passeig de la Zona Franca, 107**

**08038 Barcelona, Spain**

**NIF: Q-5856373-E**

**Offer n° xxxxxxxxx**

- 1) **Tasks description**
  
- 2) **Implementation schedule**
  
- 3) **Financial offer**
  
- 4) **Profile and references**

